

Les acteurs de la BCE

Les banquiers centraux européens

Frédéric Lebaron

Quand Mario Draghi annonce en juillet 2012 que la BCE défendra l'Euro « par quelque moyen que ce soit » (« whatever it takes »), sa capacité à exercer des effets ne tient pas seulement à son charisme propre mais aussi, et sans doute surtout, à l'institution qu'il représente, devenue une puissance considérable dans l'espace des institutions de l'UE.

Quels sont les acteurs de la Banque centrale européenne, l'une des institutions les plus puissantes et les plus discrètes de l'Union européenne ? Sur quoi se fonde leur marge de manœuvre, leur légitimité et en quoi pèsent-ils sur le crédit politique, économique et l'indépendance de l'institution qu'ils représentent ? Sont-ils proches ou différents des autres banquiers centraux à travers le monde, ou des autres agents qui constituent le champ de l'eurocratie ?

On donnera ici quelques éléments de réponses en s'intéressant successivement à l'organisation qu'est la banque centrale et aux ressources qu'elle détient, aux membres du conseil des gouverneurs de la banque centrale qui en est l'instance politique principale, et enfin à ses présidents successifs.

Une organisation de petite taille mais en pleine croissance

La banque centrale européenne, créée par le traité de Maastricht en 1992 et instituée en juin 1998, est l'institution en charge de la politique monétaire de la zone euro, dans le cadre de l'Eurosystème et du « système européen de banques centrales ».

Localisée à Francfort, elle n'était dotée en 1998 que de 534 agents, et, en 2007, 1375 ; ce nombre n'a cessé d'augmenter, au moment où celui des membres des banques centrales nationales avait plutôt tendance à diminuer, tout en restant incomparablement plus important (plus de 46000 en 2008 pour l'ensemble de l'Eurosystème).

C'est le directoire, composé de six personnes, qui assure la direction fonctionnelle de l'ensemble des services internes à la banque. La BCE compte treize directions générales, elles-mêmes subdivisées en divisions puis sections, auxquelles s'ajoutent plusieurs directions. Ses agents sont répartis entre *managers*, administrateurs et assistants.

Le conseil des gouverneurs, instance politique suprême

Au sommet politique de l'institution siège le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale dont fait partie le directoire. Les membres du directoire sont nommés par le

Conseil européen à la majorité qualifiée, alors que les gouverneurs des BCN sont nommés par les Etats.

Le conseil des gouverneurs remplit une fonction décisionnelle essentielle : il est le lieu d'élaboration consensuelle de la politique monétaire, et, depuis 2008, de la politique de maintien de la « stabilité financière ».

Les délibérations internes du conseil des gouverneurs, qui ne sont pas encore rendues publiques, débouchent sur des décisions essentielles et plus largement sur une stratégie unique portée collectivement par l'ensemble des membres du Conseil dans les arènes nationales et internationale.

Le profil sociologique des euro-banquiers centraux correspond au statut éminent que ses promoteurs ont fixé à ce projet monétaire, qui est censé permettre à l'euro de concurrencer la monnaie hégémonique au niveau mondial, le dollar : plus âgés que la moyenne des banquiers centraux, légèrement plus masculins (dans un univers globalement extrêmement peu féminisé), plus diplômés (en particulier, plus souvent titulaires d'une thèse), relativement expérimentés notamment du fait de la multiplicité de leurs secteurs d'activité antérieure, les euro-banquiers centraux constituent sans aucun doute une élite au sein de l'espace mondial des banquiers centraux.

La proportion d'études juridiques est aussi relativement forte parmi les banquiers centraux de l'eurozone, mais elle est nettement inférieure à celle des études en sciences économiques (hors *management*) qui restent très dominantes.

Au cœur de ce « modèle », on trouve en particulier la France, avec la prédominance de l'École nationale d'administration (J.-C. Trichet et C. Noyer, en sont issus), qui traduit bien la persistance d'une particularité de la formation des élites nationales, face à l'affirmation croissante des *cursus* en sciences économiques « à l'anglo-saxonne », perceptible y compris au sein de la BCE. Cette affirmation est marquée dans les autres banques centrales européennes, avec plus d'un tiers de dirigeants formés au moins partiellement aux Etats-Unis.

Les types de carrière des euro-banquiers divergent de ceux des autres banquiers en Europe. Ils ont plus fréquemment exercé leur activité dans plus d'un secteur. Si l'on considère la « dominante » de leur carrière professionnelle, c'est-à-dire le secteur où a eu lieu la plus grande partie (en nombre d'années) de leur carrière, les euro-gouverneurs sont plus nombreux à avoir principalement exercé au sein de la banque centrale, ou de l'administration économique et financière. En revanche, ils sont moins fréquemment issus du champ politique et de l'université. Si l'on considère les passages, même relativement brefs, par un secteur professionnel, les euro-banquiers sont toujours plus nombreux à avoir fréquenté les différents secteurs, à l'exception de la politique. Les carrières universitaires (même parallèles à une autre activité) sont également fréquentes dans les deux sous-populations. En revanche, la faible inscription dans l'espace des institutions européennes est un trait frappant, qui différencie les banquiers centraux des acteurs de la Commission (les directeurs généraux et directeurs généraux adjoints en particulier) : institution trop jeune pour avoir généré sa propre élite, la banque de Francfort n'est pas non plus un appendice des institutions bruxelloises.

La dynamique de l'élargissement correspond dès lors, au moins tendanciellement, à une évolution des caractéristiques des gouverneurs des BCN vers celles des autres

gouverneurs européens : rajeunissement, emprise croissante du modèle anglo-saxon, notamment à travers les cursus aux Etats-Unis, poids des trajectoires politiques.

Les membres du directoire ont des caractéristiques particulières, qui en font une élite dans l'élite. Ils sont nettement plus nombreux à être détenteurs d'un doctorat, d'un cursus en économie, plus fréquemment après un cursus international, en particulier aux Etats-Unis. Ils sont aussi plus jeunes et plus souvent issus du monde académique. Incarnations d'une légitimité experte d'origine anglo-saxonne, les membres du directoire sont aussi souvent décrits comme les tenants de la doctrine officielle et l'ancrage « européen » de la banque centrale.

Comme à la Réserve fédérale américaine (Fed), les carrières principalement ou partiellement internes à la banque centrale européenne sont importantes, ce qui constitue un indicateur de légitimité propre à la banque elle-même et sans doute aussi un facteur d'orthodoxie -ou de conformisme- monétaires. Les carrières dans l'administration (financière ou autre) sont également en nombre élevé à la BCE, renforçant l'hypothèse d'un fort encrage « technocratique » de celle-ci. Les carrières universitaires sont importantes au sein de la BCE. Enfin, les carrières dans la banque et le secteur privé sont moins fréquentes au sein de la BCE qu'au sein de la Fed. Celle-ci est plus étroitement liée au secteur privé, et en particulier au secteur financier, que les autres banques centrales, surtout si l'on considère la dominante de la carrière. Ces tendances sont confirmées lorsqu'on prend en compte les lieux de passage durant la carrière, à ceci près que la BCE est caractérisée par une forte propension à la diversification sectorielle.

Au final, les banquiers centraux européens ont des caractéristiques proches de celles des banquiers centraux des Etats-Unis, mais avec quelques spécificités. Sont-ils plus portés à l'orthodoxie ? Si c'est sans doute le cas pour les banquiers centraux allemands, on ne peut se risquer à une telle conclusion d'une façon très générale.

Phrase de conclusion ? par exemple sur les effets de ces profils ?

Bibliographie

PRINGLE, R., *The Dexia Central Bank Directory*, 2009.

GEORGAKAKIS, D. (dir.), *Le champ de l'eurocratie*, Paris, Economica, 2012.

GEORGAKAKIS, D. et DE LASSALLE, M., « Genèse et structure d'un capital institutionnel européenne. Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, pp.38-53.

LEBARON, F., « Les dirigeants de la BCE, une nouvelle « élite monétaire » européenne ? », in Georgakakis, D. (dir.), *Le champ de l'eurocratie*, pp. 113-130.

ISSING, O., *The Birth of the Euro*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Sites internet pertinents ?

Index rerum : politique monétaire – Eurosysteme – système financier

Index des noms propres : Jean-Claude Trichet - Mario Draghi – Otmar Issing

Commission européenne, Technocratie,